

FONCTIONNEMENT GLOBAL

BUREAU

- Président
- Vice Présidente
 - Trésorier
 - Secrétaire
- 2 commissaires
- Prestataire de service

- Ne pas brimer la démarche d'autonomie, mais cadre juridique nécessaire
- Délégation aux ateliers, en toute responsabilité dans le cadre de la mission donnée
- Capacité de Validation, dans l'urgence, du bureau

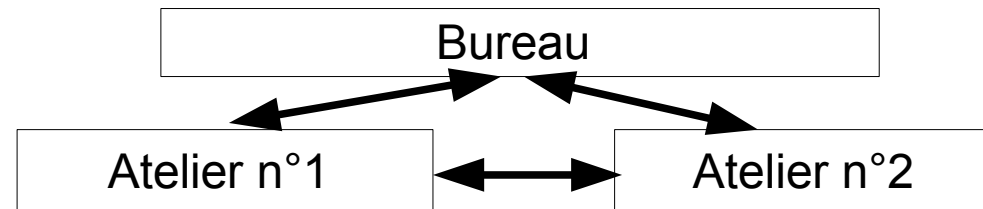
2 ATELIERS

- Autonomie de mise en œuvre des missions des 2 ateliers
- Force de proposition dans tous les domaines

- Obligation de validation par le bureau

+

ATELIER ACTION PONCTUELLE



Notre Devise :

« ACTION – AUDACE – SAGESSE – GÉNÉROSITÉ »